

A propos de singes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 18

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

corps devint la musique de la garde nationale parisienne; il forma une école gratuite, destinée à fournir à la cavalerie des trompettes et, à toute l'armée, des musiciens de corps; ce fut là l'origine du Conservatoire.

Actuellement, il existe, en temps de paix, dans les régiments de cavalerie, des fanfares organisées avec les trompettes désignées par le maréchal-des-logis *trompette major*.

Chacune des dix-neuf brigades d'artillerie possède une musique ayant la même organisation que celle des régiments d'infanterie.

Sous le gouvernement de Juillet, les musiques se recrutaient par le *Gymnase musical* de Paris; elles pouvaient avoir des musiciens gagistes; les chefs de musique avaient le rang de sergent-major; ils étaient choisis par les colonels. Les musiques des régiments d'infanterie furent, pendant cette période, assez médiocres; celles des régiments du génie avaient seulement une valeur réelle.

La musique de la garde municipale et celle de certaines légions de la garde nationale, composées d'artistes des théâtres lyriques, étaient des orchestres militaires de premier ordre.

Sous le second Empire, les musiques reçurent une nouvelle organisation.

L'adoption des instruments *Sax* leur donna une grande puissance; elles se recrutèrent par des engagements d'artistes, élèves musiciens et de gagistes. Les chefs de musique furent assimilés aux sous-lieutenants; il fut créé un sous-chef ayant rang d'adjutant, et les chefs étaient choisis, après concours, parmi les sous-chefs. Cette organisation a été conservée: chaque musique comprend trente-huit soldats musiciens et un certain nombre d'élèves. Les musiques des régiments du génie ont gardé leur supériorité; c'est l'ancien chef de musique du premier régiment du génie, M. Wettge, qui a remplacé M. Sellenick à la garde républicaine, dont la réputation est universelle.

(La Vie de famille.)

A propos de singes.

Une très curieuse révélation vient d'être faite à la Société géographique de Paris par M. Bonvalot, qui, en compagnie d'un jeune prince d'Orléans, vient de traverser l'Asie centrale.

Sur les hauteurs du Thibet, c'est-à-dire à 5,500 mètres au-dessus de la mer, il a signalé la présence de singes. Des singes au milieu des neiges, alors qu'ils habitent exclusivement les pays chauds, voilà qui est certainement une merveille.

Ce fait va sans doute réveiller entre les savants une question depuis quelque temps endormie. On sait que nombre d'anthropologistes placent le berceau de la race humaine en Asie, et précisément au Thibet. C'est là, d'après eux, qu'habitaient nos premiers parents, c'est de là que leurs descendants sont partis pour se répandre sur la terre. Or plusieurs de ces mêmes savants veulent, on le sait, que notre origine soit simiesque, que nous soyons des singes perfectionnés, qu'Adam ait eu quatre mains et

un corps velu, qu'Eve n'ait été qu'une simple guenon. La déclaration de M. Bonvalot va donc réveiller cette vieille querelle, et les darwinistes doivent se frotter les mains. S'il y a des singes au Thibet, nous sommes leurs fils; qui oserait en douter?

« Moi, s'écrie M. Lucien Biart, à qui nous empruntons ces lignes, à ce point de vue, mon siège n'est plus à faire, il est fait; non pas seulement par sentiment — ce qui n'est pas admis dans les questions scientifiques — mais en face de données irrécusables, sans répliques raisonnables. D'abord le singe a quatre mains et nous n'en possédons que deux, ce qui est déjà capital. En outre, plusieurs de ces prétendus ancêtres possèdent une queue prenante dont nous sommes dépourvus. Leur cerveau, Gratiolet l'a démontré, se forme à l'envers du nôtre, et, de par la construction de leur gosier, il leur est à jamais défendu de parler. Il est si bien une bête, le singe, si bien distinct de nous, que ceux qui veulent absolument nous le donner pour papa ont été obligés d'inventer un être intermédiaire qu'ils ont nommé « anthropopithèque », lequel être n'a jamais existé que dans leur imagination. Donc, hommes nous sommes, et hommes nous resterons, c'est-à-dire des animaux au point de vue anatomique, matériel. Mais, au point de vue intellectuel, des êtres à part, pleins à la fois de misères et de grandeurs; des êtres chétifs qui néanmoins ont mesuré la distance qui les sépare du soleil et qui, ayant compris Dieu, veulent et rêvent l'immortalité. »

CHEZ MA FEMME

PAR GEORGES FATH.

IV

Tu te trouves un beau jour avec dix ans de liberté derrière toi, avec l'habitude de sortir et de rentrer quand il te plaît, de ne point rentrer, même la nuit, quand un beau clair de lune t'invite à la promenade; d'aller suivant ta fantaisie écouter la grande symphonie de la mer, ou bien chasser à travers les bois, d'errer en vrai nomade sur les grands chemins, couchant au hasard sous l'édrédon ou sur le foin, aussi bien que sur le lit banal d'une auberge. — L'idée te vient subitement d'entrer en ménage; tout change alors!... Une fois marié, tu t'aperçois bien vite qu'un mari appartient à sa femme et qu'il ne doit pas avoir la pensée de lui imposer ses goûts; car il peut arriver, s'il aime les murmures du vent et le fracas de la tempête, que sa femme n'aime que le soleil et le calme plat; que s'il se plaît sur les hauts sommets couronnés d'arbres séculaires, elle leur préfère les avenues sablées d'un parc et se trouve prise de vertige sur un monticule de deux mètres. Il peut arriver encore que s'il aime le coin du feu, elle raffole du monde où, de guerre lasse, il sera obligé de la conduire; que s'il

se plaît à la campagne, elle n'y puisse durer sans mourir de consommation... et ainsi pour tout le reste.

Néanmoins, elle ne concevra pas qu'il puisse regretter quelque chose auprès d'elle, et chaque heure de loisir qu'il lui dérobera lui sera reprochée comme un crime.

Il y a encore le chapitre des enfants... celui-là...

— Assez!... assez!... par pitié, mon cher, épargne un pauvre jeune homme qui jusqu'ici n'a pu voir sans émotion une jolie mariée se rendre à l'église pour y recevoir la bénédiction nuptiale...

— Justement, j'ai voulu mettre ton esprit trop rêveur aux prises avec certaines réalités.

— Eh bien, c'est fait. Et maintenant vite à l'Opéra!

— L'Opéra!... du diable si tu m'y traînes!

— Comment!

— Toujours naïf!... J'ai imaginé ce prétexte pour passer quelques heures de plus avec toi.

— Scélérat! dit Max en riant, allons alors prendre du café.

— Avant de dîner?

— Nous sortons de table!

— Bien vrai? tu es capable de pousser le savoir-vivre jusque-là?

— Que veux-tu dire?...

— Oui... jusqu'à prendre au sérieux le repas que ma femme... Passe pour moi, qui ai fini par m'y faire...

— Mais je t'affirme...

— Je ne parle pas du poisson, dont tu as paru faire tes délices, reprit Henri d'un air goguenard... Quant au surplus, tu avoueras que Pylade ne l'eût guère avalé que pour sauver les jours d'Oreste.

— Oh!... les maris!... s'écria Max.

— Tais-toi... nous voici devant un assez bon restaurant, je t'offre de dîner comme compensation au petit supplice que je t'ai fait subir.

— J'accepte, répondit gaiement le jeune homme.

— Cher ami, dit Max, le cerveau tout parfumé des meilleurs vins, décidément Paris est le vrai paradis terrestre.

— A quand ton mariage?... demanda malicieusement Henri.

— Ah!... mon ami, ce sera le plus tôt possible.

— A la bonne heure!... J'aime les gens résolus!...

Deux mois plus tard, le mari de Delphine recevait la lettre suivante:

« MON CHER HENRI,

» J'ai le plaisir de te faire part de mon mariage avec Mlle Alice Daudeville.

» Ma femme, qui est aussi jolie qu'elle est bonne et spirituelle, va écrire à Mme Leroy pour lui dire combien nous serions heureux de vous recevoir dans notre modeste château, assez vaste cependant pour vous y donner une large hospitalité. Vos enfants pourront s'y ébattre sur l'herbe fleurie et boire du vrai lait tous les jours.

» Venez, tout est prêt pour vous recevoir.

» Ton vieil ami,

» MAX DUVERDY.

— Bravo!... encore un mari pris au